

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} JUIN 2022

Le Conseil Municipal :

- × **Approuve** le compte rendu du 05 AVRIL 2022
- × **Désigne** Mr SENECAUT en tant que secrétaire de séance
- × **SOLLICITE** une subvention au titre des amendes de police pour le marquage au sol des passages piétons ainsi que pour les arrêts de bus
- × **SOLLICITE** une subvention auprès de la Région ainsi qu'auprès du Département au titre du FARDA pour la création d'un abri bus
- × **DECIDE** la création d'un contrat à durée déterminée pour le service technique çà compter du 1^{er} juillet 2022
- × **ACCEPTÉ** l'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Mixte Hauts de France Mobilités
- × **VALIDE** la procédure de mise en place d'un marché à procédure adaptée pour le transport scolaire à compter de la rentrée 2022
- × **EST INFORME** du départ d'un agent en contrat PEC
- × **EST INFORME** de la fête de l'école le 11 juin et de son organisation
- × **EST INFORME** de l'interdiction pour les Associations de la Commune de vendre de l'alcool de 4^{ème} catégorie lors de l'organisation de manifestations
- × **EST INFORME** du montant prévisible de la réhabilitation de la façade de l'église qui s'élèverait à 70000€ et de l'utilité de chercher des financeurs pour ce projet
- × **EST INFORME** du retour d'informations de VEOLIA pour la défense incendie
- × **EST INFORME** des travaux réalisés par les agents du Service Technique
- × **EST INFORME** de l'organisation de la fête du village le 03 juillet